



Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales



Numéro vert de l'administration communale : 0800/25959

Depôt postal Manhay

TRIMESTRIEL • SEPTEMBRE 2004 • N° **15**

SOMMAIRE

Editorial

Informations communales

- Les décisions du Conseil communal
- Indexis
- Fermeture des bureaux
-

Informations générales

- Les passeports
- Les photos d'identité
- Carte premier emploi
- Un service de créances alimentaires
- Eté solidaire, je suis partenaire 2004
- Un nouveau comité culturel à Manhay
- Bientôt un atelier d'Arts plastiques
- L'Afrique au cœur de Manhay
- Les «cheveux d'argent»
- 100.000ème visiteur au parc Chlorophylle
- Halte aux voleurs !
- Centre de revalidation pour animaux blessés

Carnet civil

Syndicat d'initiative a.s.b.l.

Agenda

EDITORIAL

Chers concitoyens,

Depuis peu, le Conseil Régional Wallon a voté deux nouveaux décrets qui ne seront pas sans incidence sur notre Commune puisque ceux-ci concernent la gestion de l'eau.

Le premier décret a trait à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Celui-ci transpose des directives européennes et fixe différents paramètres de mesures obligatoires qui répondent notamment à des préoccupations de santé publique (présence de nitrate, de pesticide, d'hydrocarbure,...) L'eau qui ne répondrait pas à certains critères pourrait être considérée comme impropre à la consommation humaine.

Le second décret concerne la tarification de l'eau. Il prévoit une structure tarifaire de l'eau basée sur le coût-vérité de l'eau, c'est-à-dire en tenant compte des coûts de production et de distribution (personnel, matériel, conduites, gestion administrative,...). Cette méthode de calcul du m³ d'eau est uniforme dans toute la Région Wallonne et de plus, elle est obligatoire. Elle prendra cours dès le 1^{er} janvier 2005.

Actuellement, le coût lié à la production et à la distribution est largement pris en charge par la Commune. Seulement 0,37 € le m³ pour les 100 premiers m³ sont facturés au consommateur par notre Commune (c'est ainsi que depuis plusieurs années la Commune supporte un déficit de plus de 100.000 €), le solde étant des taxes régionales dont une en vue de constituer un Fonds Social de l'Eau.

A partir donc du 1^{er} janvier 2005, le nouveau décret oblige également que l'ensemble du coût soit facturé au consommateur. Le Collège va donc avoir, dans quelques semaines, la tâche ingrate de calculer le coût réel et de proposer au Conseil communal de fixer une nouvelle redevance augmentant le prix de l'eau.

Cependant, la Commune continue à relever le défi de garder la maîtrise de son réseau de production et de distribution plutôt que de confier cette mission à une intercommunale.

Bien à vous,



Marie-Thérèse Martin
Bourgmestre

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 28 juin 2004

COMPTE 2003 DU C.P.A.S.

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte 2003 du Centre Public d'Action Sociale, se clôturant comme suit

Compte de résultats

Produits :	579.571,41 €
Charges :	455.899,92 €
Résultat de l'exercice :	123.671,49 €

COMPTE COMMUNAL 2003

Le Conseil Communal approuve le compte communal 2003 se présentant comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Résultat budgétaire de l'exercice	+ 1.087.544,65 €	+ 4.168,79 €
Engagements à reporter	37.569,09 €	808.567,02 €
Résultat comptable de l'exercice	+ 1.125.113,74 €	+ 812.735,81 €

COMPTE 2002 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE SAINT-ANTOINE

Le Conseil Communal approuve le compte 2002 de la Fabrique d'église de Saint-Antoine se clôturant comme suit :

Recettes :	16.077,21 €
Dépenses :	10.375,74 €
Excédent :	5.701,47 €

BUDGET 2003 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE SAINT-ANTOINE

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur le budget 2003 de la Fabrique d'église de Saint-Antoine, se présentant comme suit :

Recettes :	11.015,00 €
Dépenses :	11.015,00 €
Intervention communale :	9.363,94 €

COMPTE 2003 DE LA FABRIQUE D'EGLISE DE GRANDMENIL

Le Conseil Communal approuve le compte 2003 de la Fabrique d'église de Grandmenil, se clôturant comme suit :

Recettes :	42.116,24 €
Dépenses :	21.411,60 €
Excédent :	20.704,64 €

Séance du 05 août 2004

COMPTE 2003 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE VAUX-CHAVANNE

A l'unanimité, le Conseil communal approuve le compte 2003 de la Fabrique d'église de Vaux-Chavanne, se clôturant comme suit :

Recettes :	18.294,10 €
Dépenses :	11.169,63 €
Excédent :	7.124,47 €

COMPTE 2003 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE SAINT-ANTOINE

A l'unanimité, le Conseil communal approuve le compte 2003 de la Fabrique d'église de Saint-Antoine, se clôturant comme suit :

Recettes :	16.256,62 €
Dépenses :	10.117,36 €
Excédent :	6.139,26 €

BUDGET 2004 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE SAINT-ANTOINE

A l'unanimité, le Conseil communal émet un avis favorable sur le budget 2004 de la Fabrique d'église de Saint-Antoine, se présentant comme suit :

Recettes :	13.795,00 €
Dépenses :	13.795,00 €
Intervention communale :	7.772,59 €

COMPTE 2002 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE HARRE

A l'unanimité., le Conseil communal approuve le compte 2002 de la Fabrique d'église de Harre, se clôturant comme suit :

Recettes :	11.121,00 €
Dépenses :	8.096,64 €
Excédent :	3.024,36 €

BUDGET 2005 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE CHENE-AL'PIERRE

A l'unanimité, le Conseil communal émet un avis favorable sur le budget 2005 rectifié de la Fabrique d'église de Chêne-al'Pierre en y intégrant la dépense relative au remplacement de l'horloge électronique de commande des cloches se clôturant comme suit :

Recettes :	14.233,70 €	
Dépenses :	14.233,70 €	
Intervention communale :	-service ordinaire :	9.950,63 €
	-service extraordinaire :	786,50 €

MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 DU CPAS.

A l'unanimité approuve la modification budgétaire n° 1 du Centre Public d'Action Sociale se présentant comme suit :

SERVICE ORDINAIRE

Recettes: + 89.792,92 euros

Dépenses: + 89.792,92 euros.

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Recettes: + 3.303,30 euros

Dépenses: + 3.303,30 euros



INDEXIS : UNE NOUVELLE SOCIETE DE COMPTAGE INDEPENDANTE

Depuis le 1^{er} janvier 2003 un collaborateur d'Indexis « une nouvelle société de comptage », se présente chez vous afin de relever les compteurs de gaz, d'électricité et/ou d'eau. Jusqu'alors le relevé se faisait par un agent d'Electrabel.

Dans le marché énergétique libéralisé où la concurrence est en jeu, les données de consommation sont d'une importance stratégique. Dès lors, le législateur sollicite un traitement indépendant et impartial de ces données.



La mission d'Indexis, en tant que société de comptage indépendante, consiste à rassembler les données de consommation des clients, à les traiter et à les transmettre à qui de droit. Par exemple, des données de consommation précises sont nécessaires en vue d'établir vos factures correctement. Les indexiers Indexis sont toujours en possession de leur carte de légitimation. Lorsqu'un indexier se présente chez vous, n'hésitez pas à demander sa carte.

Pour plus d'information concernant Indexis ou le relevé de vos données de consommation, vous pouvez téléphoner à Indexis Communication Center au n° 078/789 789 ou consulter notre site web : www.indexis.be

Fermeture des bureaux de l'administration communale

En cette période de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés aux dates ci-après :

Lundi 27 septembre 2004

Lundi et mardi 1^{er} et 2 novembre 2004

Judi et vendredi 11 et 12 novembre 2004

Lundi 15 novembre 2004

INFORMATIONS GENERALES

Les passeports : nouveaux changements depuis le 01/09/2004

Depuis le 1^{er} septembre 2004, un nouvel arrêté royal modifie la délivrance des passeports.

Qu'est-ce qui change ?

- Tous les passeports seront désormais délivrés pour une durée de validité de 5 ans, au tarif de 70.70€
- Les mineurs recevront également un passeport de 5 ans (au lieu de 2 ans)
- Ces derniers continuent à bénéficier de la gratuité de la taxe consulaire (les frais de confection de 17 ou 180 € restent dûs).
- Fin de la possibilité de proroger la validité des passeports de l'ancien modèle.

Les photos d'identité : attention à la qualité

En raison des nouvelles techniques mises en œuvre pour la reproduction des photos, lors de la fabrication des passeports, il est impératif que ces dernières répondent à certains critères de qualité.

QUALITE REQUISE POUR LES PHOTOS DE PASSEPORTS
(norme agréée par le Service Public Fédéral Affaires étrangères)

The infographic displays five examples of passport photos. From left to right: a photo labeled 'REFUSE' (too small), a photo labeled 'ADMIS' (correct), a photo labeled 'BOH' (too large), a photo labeled 'ADMIS' (correct), and a photo labeled 'REFUSE' (too large). Below the photos is a diagram of a head with a vertical line indicating the height of the face, and a list of six requirements.

1. La photo doit être récente et en couleur.
2. Le fond de la photo doit être de teinte claire et uniforme.
3. Le format de la photo doit être de 35 x 45 mm bords non compris.
4. La hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit être entre 25 et 35 mm max.
5. Le titulaire doit avoir le visage découvert (pas de chapeau, ni de foulard, ni de lunettes noires).
6. Le titulaire doit être seul sur la photo.

Nous tenons à préciser que nos services ne pourront pas être tenus pour responsables de la qualité des photos présentées par les demandeurs de passeports. En d'autres termes, les frais liés à l'émission d'un nouveau passeport, en remplacement d'un document dont la photocopie se serait altérée, seront à charge du titulaire.

Carte premier emploi

Tu as **moins de 26 ans**,

Tu es **inscrit comme demandeur d'emploi**, et tu as envie de trouver un job ?

Malheureusement, tu galères et ton **bagage scolaire n'est pas suffisant** pour que les employeurs s'intéressent à toi ?

La carte premier emploi incite les patrons à t'engager.

En effet, les entreprises comptant au moins 50 travailleurs au 30 juin 2003 ont l'obligation d'engager un certain pourcentage de jeunes.

Cette obligation sera remplie plus facilement, si un patron t'engage dans le cadre d'une **convention de premier emploi**. Cette convention peut être un contrat de travail, un contrat d'apprentissage, une convention de stage ou d'insertion professionnelle. Cela permettra notamment à cet employeur, si tu es peu qualifié, de bénéficier d'avantages ONSS non négligeables.

Pour pouvoir être engagé dans le cadre d'une telle convention, tu dois être en possession d'une **carte premier emploi** que tu peux te procurer auprès du bureau de l'ONEM dont tu dépends.

Le formulaire de demande est disponible auprès de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de ta commune, ainsi que sur le site internet www.onem.fgov.be.



Un service des créances alimentaires (SECAL)

Depuis le 1^{er} juin 2004, un service des créances alimentaires a été ouvert à Marche-en-Famenne. Ce service a pour mission dans un premier temps de recouvrer les rentes alimentaires et leurs arriérés.

Il est accessible au public le matin de 8H00 à 12H00 et l'après-midi sur rendez-vous (possibilité d'horaires élargis sur rendez-vous pour les personnes qui le souhaitent – 7H30 à 12H00 et 12H30 à plus ou moins 17H30 si nécessaire).

Tél. 084/41.01.55 – Numéro vert pour toutes les questions d'ordre général : 0800/12302

Service des créances alimentaires

Rue du Commerce 19 – 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

"Eté solidaire, je suis partenaire" 2004

Dans le cadre de l'opération "Eté solidaire, je suis partenaire", la Commune a engagé 5 étudiants âgés de 15 à 21 ans pour une durée de 10 jours pendant le mois de juillet.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir:

- Laura BASTIN de Vaux-Chavanne
- Mélanie COLLARD de Manhay
- Morgane KLEJKERS de Manhay
- Caroline RAZZI de Freyneux
- Emilie TASSIGNY de Freyneux

Durant ces 10 journées, nos jeunes ont fourni un travail non-négligeable ayant pour but de développer leur sens de la citoyenneté et de solidarité, ainsi que de leur faire prendre conscience de l'importance du respect de leur environnement.

Encadrés par Patrick ADAM, ouvrier communal, ils ont effectué les travaux suivants:

- à Grandmenil: - entretien et nettoyage du rond-point et des ses abords
- à Manhay: nettoyage des abords de la maison communale et de la place communale
- à Dochamps: nettoyage des bacs à fleurs
- à Fays: nettoyage de la fontaine et de la place
- à Chêne-al'Pierre: nettoyage de la cour et des accotements de l'école
- ramassage des sacs poubelles sur les places publiques dans toute la commune

Nous avons clôturé cette période de travail par une réunion, afin de remercier les jeunes d'avoir participé à l'opération et de leur donner la parole pour émettre leurs avis quant aux objectifs fixés et atteints.

Les jeunes sont satisfaits de leur travail et ont pu prendre conscience de l'importance du respect de l'environnement. Certaines parmi les jeunes filles engagées seraient prêtes à renouveler l'expérience l'année prochaine.

Les objectifs sont atteints, la mission est donc réussie.



Nous félicitons et remercions les 5 jeunes filles dont l'exemple est à suivre.

Un nouveau comité culturel à Manhay

Vous êtes intéressé(e) par la culture, vous avez du temps libre à consacrer à la vie culturelle et associative de la commune...

Un appel est lancé à toute personne qui souhaiterait faire partie du nouveau comité culturel de Manhay.

Les candidatures sont à faire parvenir à Madame la Bourgmestre – Voie de la Libération 4 – 6960 MANHAY pour le 31/10/2004.

Bientôt un atelier d'arts plastique à ODEIGNE

Dès le mois d'octobre, le samedi matin de 10H00 à 12H00, un atelier d'arts plastique va démarrer à Odeigne (ancienne école). Des techniques comme la photographie, la peinture, le dessin et la gravure seront abordées avec des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Pour tout renseignement : «l'atelier» au 084/43.37.32



L'Afrique au cœur de MANHAY



Ambiance accueillante, chaleureuse et humanitaire au centre «Des racines et des Ailes » de FAYS (Manhay) le samedi 16 juin 2004 où quelque 250 personnes se sont retrouvées pour partager le mode de vie de l'Afrique Subsaharienne.

Dès leur arrivée, un apéritif très exotique leur est offert.

La fine pluie n'a en rien terni la représentation de l'envoûtant groupe des « Tambours du Burundi » qui les a séduites tant par le rythme endiablé que par la beauté des sons et vibrations.

Danses, chants accompagnés de charmantes africaines en costume national parachevaient le tableau chaud en couleur et en qualité.

Une remarquable exposition de photos, documents de témoignages vécus dans l'horreur de la guerre et des costumes nationaux étaient exposés dans le hall d'entrée. Les visiteurs ont marqué beaucoup d'intérêts au contenu et l'on pouvait deviner dans leurs yeux et questions une très forte émotion.

Toutes et tous poursuivaient leur voyage par deux somptueux buffets, entièrement confectionnés avec amour et grand soin, par les résidents du centre qui avaient scrupuleusement respecté les recettes de leurs différents pays.

Douze pays étaient mis à l'honneur: la Tanzanie avec son « Pilow », le Burundi avec sa dinde au lait de coco, le Rwanda et ses bananes vertes, la République Démocratique du Congo avec ses chenilles grillées, l'Angola avec du Chickwange, le Cameroun et son savoureux N'Dole, l'Ablo du Benin, le Djenkoume du Togo, le Niger et son riz aux haricots, l'Atteke de la Côte d'Ivoire, le Kanakry de la Guinée et la Mauritanie avec son Tchep.

Tous ces mets tellement typiques ont poussé leurs papilles à goûter, à connaître et à savoir apprécier d'autres saveurs qui leurs étaient totalement inconnues auparavant.

Chacun a pu déguster ces différentes préparations à base de riz, poulet, dinde, banane et poissons toutes aussi gastronomiques les unes que les autres.

La journée s'est terminée par une soirée dansante sur des rythmes tropicaux et endiablés où joie, convivialité et grande amitié étaient partagées par l'assemblée entière.

Une soirée où chacun a pu apporter à sa manière un peu de chaleur à l'autre. D'ores et déjà le prochain rendez-vous est fixé au 2 octobre avec les charmes d'une autre contrée.



Les «Cheveux d'argent» de Grandmenil – Lafosse – Manhay : « les pieds dans les plats »

C'était le 11 juillet, ils nous ont invité à un bon dîner-dansant. Pour cela ils ont garni la table aux couleurs du temps, et mis des fleurs aux senteurs du printemps. On y a bien mangé et bien bu, mais aussi bien dansé et bien vu.

Et comme l'écrit le poète :



*«Après les assiettes
et les danses aux serviettes
place aux fillettes
place aux midinettes*

*Voici un moment attendu
Les corps un peu nus
Des danseuses orientales
Font bouillir un peu le mental*



*Et pour la dernière scène
Bernard entre en scène
Et sans tambour ni trompette
Nous entraîne dans le musette »*

Et ce fut un bon bain de jouvence pour les cheveux blancs.

LAMBOTTE J.M.

100 000ème visiteur au Parc Chlorophylle de Manhay à Dochamps

Le 100 000ème visiteur a été accueilli au Parc Chlorophylle de Manhay à Dochamps. Cédric Archambeau, étudiant en tourisme de Bruxelles, accompagné de sa fiancée, Pamela Magerotte, ont découvert le site lors de leur séjour dans la région de Manhay. Le jeune couple a particulièrement apprécié la passerelle dans la cime des arbres, les huttes des charbonniers et la cabane d'observation paysagère.

Jusqu'au 19 septembre, les visiteurs peuvent admirer de superbes photos de gibiers de nos forêts de Philippe Noël.

La Fête d'Automne du 26 septembre proposera de nombreuses animations, contes et légendes, folklore avec la Confrérie du Glorieux Saint-Hubert de Harre-Manhay, musique, danses ardennaises, gastronomie.

La journée se clôturera avec le Débouché de Vielsalm et les sonneurs de cors de chasse.

Infos : José Burgeon, gérant – 084/37.87.74

Le Parc Chlorophylle se présente comme un outil pédagogique intéressant et agréable qui évolue au fil des saisons.



Halte aux voleurs!



Vous trouverez ci-dessous la suite des quelques conseils simples et faciles à mettre en application, qui sont susceptibles de vous éviter les inconvénients dus au cambriolage.

Pour quelles raisons les cambrioleurs échouent-ils ?

Autrement dit que puis-je, en tant qu'honnête citoyen, utiliser comme moyen pour que le cambrioleur soit mis en échec ?

Les motifs d'échec sont, par ordre d'importance, les suivants :

1. Les aboiements du chien ;
2. le bruit : alarme ou autre dispositif ;
3. un obstacle matériel : verrou ou autre ;
4. l'habitant se manifeste : allume la lumière ou fait un bruit quelconque ;
5. la serrure résiste.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le grand principe du cambrioleur est le suivant : «Aller très vite, sans se faire repérer ».

Et bien, en citoyen prévoyant que vous êtes, servez-vous de ce principe pour faire obstacle au cambrioleur en :

1. faisant un maximum pour que le voleur se fasse repérer ;
2. prenant des mesures pour retarder la pénétration du voleur.

Et enfin, dernier conseil pour aujourd'hui : montrez que votre habitation est sécurisée, car si le voleur se rend compte immédiatement que vous avez pris des mesures pour lui interdire l'accès, il n'insistera pas et passera à une autre maison plus facilement accessible.



**Ceci est un communiqué de la Zone de police FAMENNE-ARDENNE.
Tout renseignement complémentaire en matière de prévention peut être demandé
au commissaire Francis HUET AU 084/310.324**

Centres de revalidation pour animaux blessés

Afin de recueillir les animaux blessés, vivant naturellement à l'état sauvage, la Région wallonne vient de mettre à jour la liste des centres de revalidation pouvant recueillir ces animaux :
Nous nous limiterons à vous communiquer le centre le plus proche de notre commune, à savoir:
DESCY N.- Rue du Broux, 1 – 6940 WERIS (DURBUY) – 0476/998144

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Pierre GERARDY de Manhay
Emma GAILLARD de Harre
Laure MONFORT de Malempré
Thomas PIRSON de Grandménil
Clément GABRIELE de Vaux-Chavanne
Laura MAHY de Chêne-al'Pierre
Alexandre WUIDAR d'Odeigne
Kiara MAHY de Malempré

Nous regrettons la disparition de :

Firmin EVRARD de Lafosse
Paula CORNET de Harre
Joseph MARECHAL de Fays
René LECART de Lafosse
Roger THIRION de Dochamps
Hendrik VOSSEN de Lafosse
Robert CORNET de Deux-Rys
Georges GASPARD de Chêne-al'Pierre
Berthe THIRION de Lamorménil
Adèle CORNET de Oster
André KERO de Grandménil
Jacqueline ENSION de Fays

Nous nous joignons au bonheur de :

André VERDIN de Deux-Rys
Et Danielle THIRY de Deux-Rys

Philippe DEHARD de Chêne-al'Pierre
Et Carine VIEUXTEMPS de Chêne-al'Pierre

David ENGLEBERT de Marche-en-Famenne
Et Sandra COLLIN de Lamorménil

Didier GROGNARD de Lafosse
Et Yueqiao TANG de Lafosse

Thierry THIRION de Dochamps
Et Monique BAIJENS de Dochamps

SYNDICAT D'INITIATIVE DE MANHAY A.S.B.L.



Monsieur André KERO, Président du Syndicat d'Initiative nous a quitté ce 09 août 2004.

Depuis la création de cette association, André Kéro y a toujours été très actif : Marché de Noël, marche ADEPS de l'ascension, concours d'illuminations, ... il était toujours au poste.

Au niveau touristique, il a su faire connaître notre commune à l'extérieur, notamment par sa présence régulière dans diverses manifestations et associations.

Il s'est battu pour que notre syndicat d'initiative de Manhay, soit reconnu. A sa grande satisfaction, il venait de l'être depuis quelques mois...

André KERO figure parmi les pionniers qui ont mis sur pied le concours de la Finaliste Miss Belgique pour la Province de Luxembourg, dont la première édition se déroula dans les locaux du lycée de la communauté française de Manhay. Il était d'ailleurs toujours le Président de cette organisation qu'il affectionnait tout particulièrement.

Mister Luxembourg est également une de ses initiatives

Dans toutes les autres fonctions qu'il assumait, André s'est toujours beaucoup investi. Ce qu'il entreprenait, il arrivait toujours à le mener à bien. Il était très tenace et aimait ce qu'il faisait.

Que ce soit au Parc récréatif Chlorophylle, à l'Agence locale pour l'emploi, à la Maison du Tourisme d'Ourthe et Aisne, il était très apprécié pour la rigueur de son travail, et sa ponctualité.

Il participait également très activement au groupe de travail constitué pour la commémoration de la Bataille des Ardennes, (60^{ème} anniversaire).

Enseignant, il exerça les fonctions d'instituteur primaire à l'école de Malempré.

La commune perd avec lui une cheville ouvrière très précieuse, très méthodique et d'une grande compétence.

AGENDA



Manhay – 60^{ème} anniversaire de la Bataille des Ardennes

Une grande exposition sur la Bataille des Ardennes, ainsi que diverses manifestations se dérouleront en la salle de l'Entente du mercredi 15 décembre au mardi 21 décembre 2004 inclus.

La cérémonie d'ouverture de cette commémoration aura lieu à Lamorménil, le 18 décembre 2004, vers 10H00.

Noël au théâtre

Cette année encore, Noël au Théâtre se déroulera dans la salle de Grandménil. La compagnie du Foule théâtre aura le plaisir de vous présenter son spectacle « Nez à Nez » le **dimanche 26 décembre 2004 à 15H00**.

Pour plus d'infos : Maison de la Culture de Marche – 084/31.46.89

Reprise des cours de danse orientale

Les cours de danse orientale reprendront le dernier vendredi du mois de septembre. Ils auront lieu à la Salle « Le Bureau » à MALEMPRE (en face de l'église).

Pour plus de renseignements : Gérald LIBERT 086/45.55.92